

## la carrière Mâle Plume et la procédure de révision du plan de secteur

- Session : 2012-2013
- Année : 2012
- N° : 157 (2012-2013) 1

Question écrite du 22/11/2012

- de BARZIN Anne
- à HENRY Philippe, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité

Comme Monsieur le Ministre le sait, suite au projet d'exploitation du site du Bois de « Mâle Plume » par le groupe Solvay et de son partenaire hollandais Van Nieuwpoort, son prédécesseur, le ministre Antoine, avait décidé de faire réviser le plan de secteur pour faire passer cette zone d'extraction en zone forestière ou agricole.

Le Gouvernement wallon a adopté officiellement le projet de révision en février 2009.

La procédure avance doucement et accuse certains retards puisque le délai de la procédure de révision du plan de secteur lancée par le gouvernement, qui permettait de geler toute nouvelle demande de permis d'exploitation, est arrivé à échéance le 19 février dernier.

J'ai eu l'occasion de revenir sur ces retards en commission le 13 mars. À cette occasion, Monsieur le Ministre me répondait que la première phase de l'étude d'incidences était alors à la CRAT qui devait encore valider ce point avant que la notification du début de la deuxième phase puisse être réalisée.

Le prestataire disposait d'un délai de 60 jours calendrier pour réaliser la deuxième phase du marché.

Après l'étude d'incidences, il appartient au gouvernement d'adopter un projet de révision de plan qui sera à soumettre à l'enquête publique et aux instances d'avis avant adoption définitive.

Où en est le dossier aujourd'hui ? La deuxième phase de l'étude d'incidences est-elle bien terminée ?

Monsieur le Ministre peut-il nous indiquer quand le projet de révision de plan secteur sera approuvé par le gouvernement pour être ensuite soumis à l'enquête publique ?

Quel est le calendrier précis fixé pour les différentes phases restantes dans la procédure ?